

Construction de logements

Résultats à fin décembre 2014 (France entière)

Rappel

À compter des résultats diffusés fin février 2015, le *Chiffres & statistiques* relatif à la construction de logements évolue. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle seront diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte. Pour plus d'informations, consulter le site internet du SOeS.

Séries corrigées des variations saisonnières (CVS) lissées

Au quatrième trimestre 2014, le nombre de logements autorisés, en données CVS lissées, diminue de 0,8 % par rapport au troisième trimestre 2014.

Le nombre de logements mis en chantier baisse de 1,7 %.

Évolution du nombre de logements (série CVS lissée)

	Trois derniers mois variation (1) en %	Oct. 2014 variation (2) en %	Nov. 2014 variation (2) en %	Déc. 2014 variation (2) en %
AUTORISÉS	-0,8	-0,2	-0,5	-0,7
COMMENCÉS	-1,7	-0,6	-0,8	-1,0

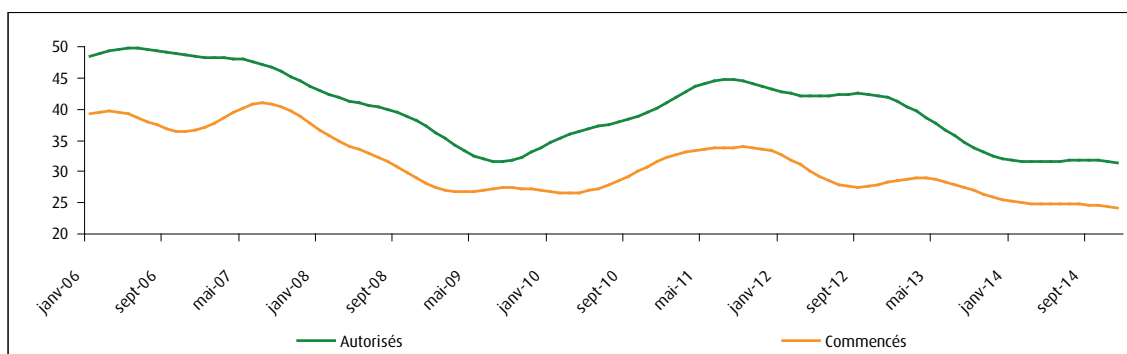
(1) trois derniers mois / trois mois précédents.

(2) par rapport au mois précédent.

Source : SOeS, Sit@del2

Nombre mensuel de logements (série CVS lissée)

Milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2

Note explicative

La technique statistique des corrections de variations saisonnières permet de mieux suivre l'activité économique et de repérer au plus tôt ses inflexions. Elle est ici complétée, pour en améliorer encore la lisibilité, par une moyenne mobile qui permet de faire ressortir l'évolution de fond, c'est-à-dire la tendance, de la série. Chaque nouvelle donnée mensuelle améliore l'estimation de cette tendance.

Pour les séries brutes, les comparaisons, afin de ne pas commettre d'erreur d'interprétation, se font sur des périodes identiques à un an d'intervalle. Cependant cela retarde la mise en évidence des mouvements de « retournement ».

Séries brutes

En données brutes, au cours du quatrième trimestre 2014, la construction de 91 800 logements a été autorisée en France, soit une baisse de 9,8 % par rapport au quatrième trimestre 2013.

À l'exception des logements en résidence, tous les secteurs de la construction sont orientés à la baisse. Les autorisations à construire des logements individuels diminuent de 10,3 % (- 9,2 % pour les individuels purs, - 12,8 % pour les individuels groupés). Les logements collectifs sont en baisse de 12,9 %. Les logements en résidence progressent de 19,4 %.

Au cours de l'année 2014, la construction de 381 100 logements a été autorisée, soit une baisse de 12,0 % par rapport à l'année 2013. La construction neuve qui représente près de 88 % de l'offre de nouveaux logements diminue de 11,1 %.

En 2014, la baisse est observée dans presque tous les secteurs de la construction : - 19,5 % pour les logements individuels (parmi ces derniers, les logements individuels purs diminuent de 16,3 % et les logements individuels groupés sont en repli de 26,3 %), - 8,8 % pour les logements collectifs. En revanche, les logements en résidence sont en hausse de 19,2 %.

Nombre de logements

Logement

	Décembre 2014	Créations des 3 derniers mois	Créations des 12 derniers mois		
	créations	cumul	variation (1) en %	cumul	variation (2) en %
AUTORISÉS	32 593	91 840	-9,8	381 075	-12,0
Selon le type de construction					
Construction neuve	29 046	81 003	-8,7	335 251	-11,1
Construction sur bâtiment existant	3 547	10 837	-16,8	45 824	-17,8
Selon le type de logement					
Logements ordinaires	29 785	83 865	-11,8	349 050	-14,0
<i>individuels purs</i>	9 149	25 951	-9,2	114 589	-16,3
<i>individuels groupés</i>	3 472	10 710	-12,8	46 557	-26,3
<i>collectifs</i>	17 164	47 204	-12,9	187 904	-8,8
En résidence	2 808	7 975	19,4	32 025	19,2
Annulations*	-3 243				
COMMENCÉS	27 558	81 472	-4,9	297 532	-10,3
Selon le type de construction					
Construction neuve	24 918	74 187	-3,3	266 544	-9,5
Construction sur bâtiment existant	2 640	7 285	-18,7	30 988	-17,1
Selon le type de logement					
Logements ordinaires	25 190	74 283	-6,3	273 860	-12,5
<i>individuels purs</i>	6 192	22 308	-9,6	91 818	-18,9
<i>individuels groupés</i>	2 921	9 000	-19,3	34 985	-19,6
<i>collectifs</i>	16 077	42 975	-1,1	147 057	-6,0
En résidence	2 368	7 189	11,9	23 672	26,0
Annulations*	-134				

(1) octobre 2014 à décembre 2014 / octobre 2013 à décembre 2013.

(2) janvier 2014 à décembre 2014 / janvier 2013 à décembre 2013.

* voir note explicative.

Source : SOeS, Sit@del2

Au cours du quatrième trimestre 2014, 81 500 logements ont été mis en chantier sur l'ensemble du territoire français, soit une baisse de 4,9 % par rapport au quatrième trimestre 2013.

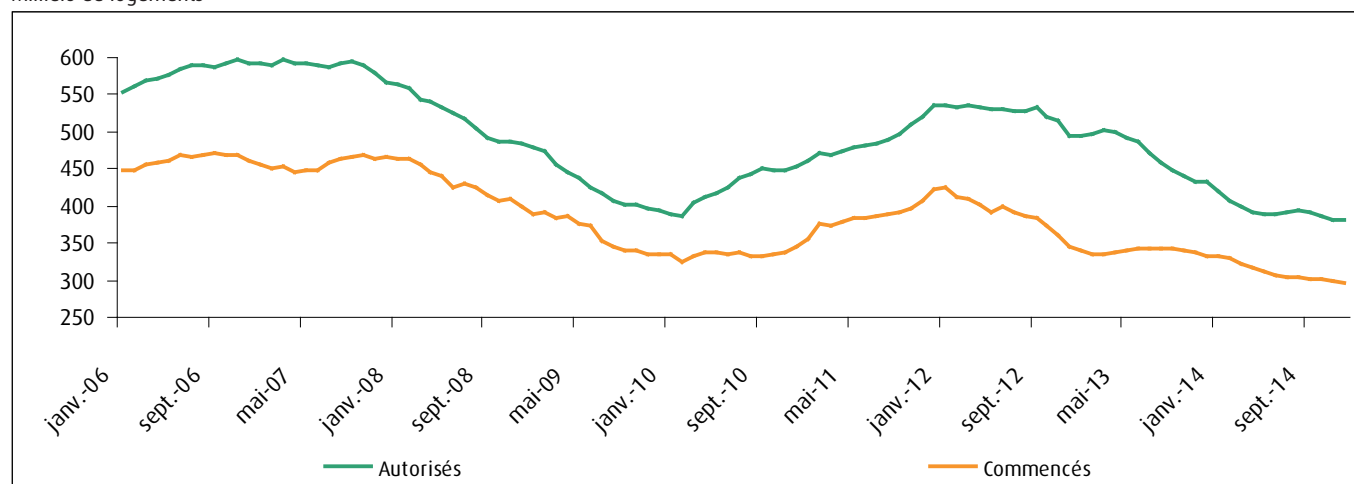
À l'exception des logements en résidence, tous les secteurs de la construction sont orientés à la baisse. Les mises en chantier de logements individuels diminuent de 12,6 % (- 9,6 % pour les individuels purs, - 19,3 % pour les individuels groupés). Les logements collectifs sont en baisse de 1,1 %. Les logements en résidence progressent de 11,9 %.

Au cours de l'année 2014, le nombre de logements mis en chantier s'élève à 297 500 unités, soit une baisse de 10,3 % par rapport à l'année 2013.

En 2014, les mises en chantier de logements individuels (126 800 unités) baissent de 19,1 %, celles des logements collectifs (147 100 unités) diminuent de 6,0 %. Les mises en chantier de logements en résidence (23 700 unités) progressent de 26,0 %.

Nombre de logements cumulés sur 12 mois

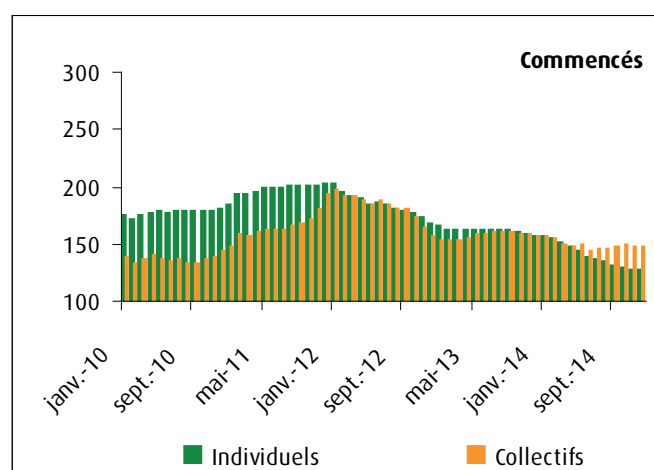
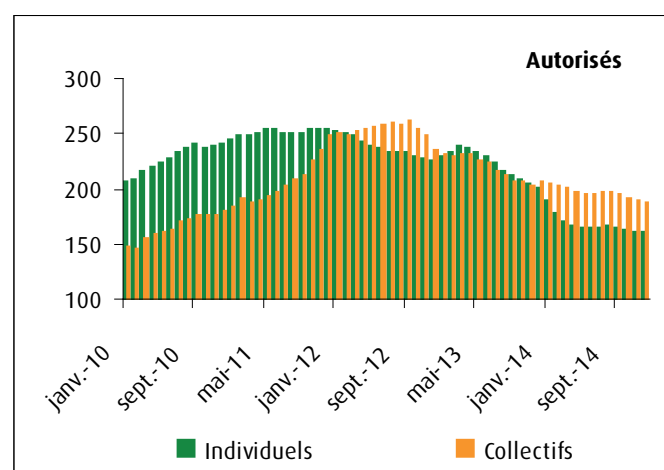
Milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2

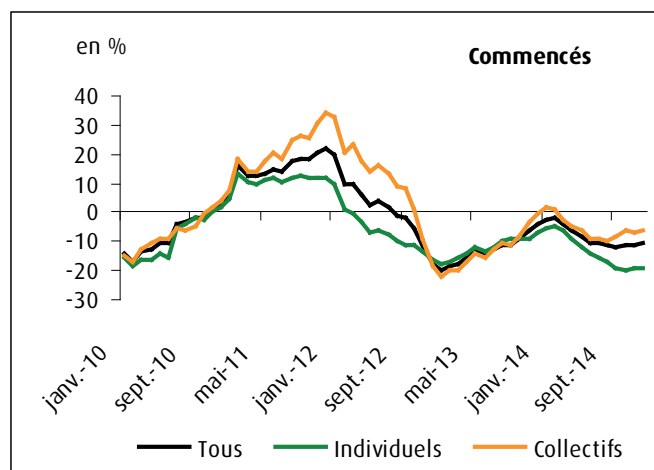
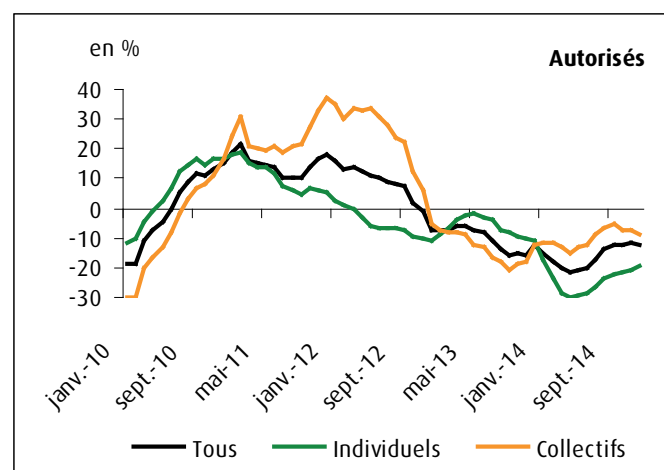
Nombre de logements ordinaires (individuels et collectifs) en cumul sur 12 mois

Milliers de logements



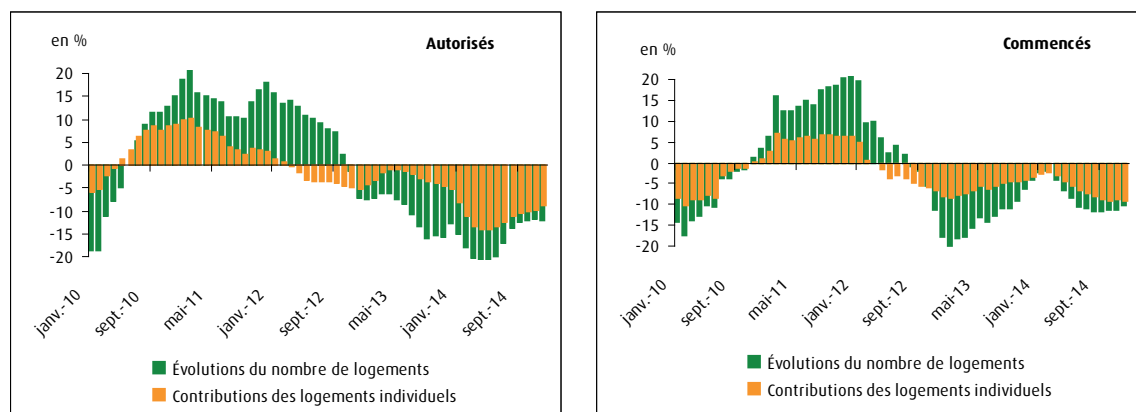
Source : SOeS, Sit@del2

Évolution du nombre de logements (variation des 12 derniers mois par rapport aux 12 mois précédents)



Source : SOeS, Sit@del2

Contribution des logements individuels à l'évolution du nombre de logements (variation des 12 derniers mois par rapport aux 12 mois précédents)

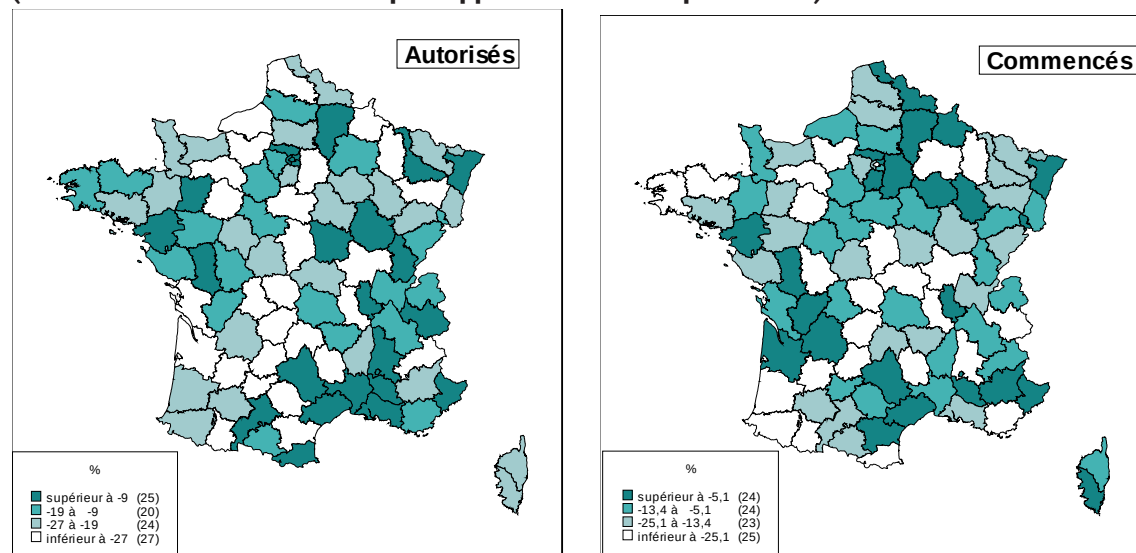


Source : SOeS, Sit@del2

Note

Pour chaque mois, la contribution des logements individuels à l'évolution du nombre de logements mesure le poids de l'évolution des logements individuels dans l'évolution globale du nombre de logements. Plus la contribution des logements individuels est forte, plus leur évolution est déterminante dans l'évolution globale.

Nombre de logements par département métropolitain (variation des 12 derniers mois par rapport aux 12 mois précédents)



Source : SOeS, Sit@del2

Le tableau « Nombre de logements par région » est accessible sur le site du SOeS à l'adresse suivante : rubrique Logement-Construction / Construction de logements et de locaux / Les logements : données en date de prise en compte / Premiers résultats, au même niveau que le présent document.

Note explicative

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (Medde) et par les communes instructrices. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

Les informations relatives aux autorisations sont transmises par les services instructeurs ; leur remontée intervient dans les six mois après le prononcé. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; leur remontée intervient dans les dix-huit mois après l'ouverture de chantier.

Les chiffres distinguent construction neuve (bâtiment totalement nouveau) et construction sur existant (bâtiment s'appuyant sur une partie existante, comme des transformations de locaux en logements ou la construction de logement attachant à un bâtiment existant). Les chiffres portent sur le nombre total de logements répartis en logements ordinaires (logements individuels purs ou groupés, logements collectifs) et logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.), ces derniers se caractérisant par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les annulations indiquent le nombre de logements dont les permis ont été annulés (par décision administrative ou volontairement) au cours du mois.

Guy VIOLLIN

Chiffres & statistiques

Commissariat général au développement durable

Service
de l'observation
et des statistiques

Tour Séquoia
92055 La Défense cedex

Mel : diffusion.soes.cgdd
@developpement-
durable.gouv.fr

Directeur
de la publication
Sylvain MOREAU

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2015